Le Petit journal de SAINT-JUST

Le bulletin semestriel d'information de la commune de Saint Just - **www.saintjust-63.fr** **N° 04 JANVIER 2016**

2016: MAINTENIR LE CAP

Le 10 janvier, François Chautard et son équipe municipale ont présenté leurs vœux aux habitants de St JUST. Lors de cette cérémonie, le Maire a fait un bilan du travail entrepris par la commune durant l'année 2015.

Lire la suite page 3….

EDITO

L'année 2015 qui avait fort mal débuté sur le plan national avec les attentats meurtriers du mois de janvier s'est terminée dans l'horreur avec ceux du mois de novembre. Dans ce contexte difficile à vivre au quotidien pour un certain nombre de nos compatriotes plus exposés que nous, nous ressentons ces agressions au plus profond de nous même par solidarité avec eux.

Oui la vie à St Just s'écoule bien paisiblement et vous le découvrirez dans ce journal, votre municipalité continue à travailler pour améliorer vos conditions de vie. Certes, cela ne va pas peut-être pas aussi vite que nous le souhaiterions tous : les contraintes budgétaires, les intempéries, les lourdeurs administratives se dressent bien souvent sur notre chemin. Tout au long de cette nouvelle année, nous devrons nous préparer à rejoindre notre nouvelle Communauté de Communes, plus grande mais également plus performante. Le Conseil Municipal vient de voter à l'unanimité la proposition de projet de SDCI qui prévoit le regroupement des 7 communautés de communes du territoire d'Ambert. Deux réserves ont été cependant émises, l'une concernant le nombre de délégués (1 seul prévu pour notre commune) et l'autre les délais d'application jugés trop courts, cette mesure devant rentrer en vigueur le 1er janvier 2017. Nous nous engageons dans un esprit constructif et avec la volonté de faire de cette nouvelle structure une vraie collectivité pleine de sens et de services aux populations. Pour autant, nous serons très vigilants quant à la manière dont les choses vont se mettre en place.

Vous le voyez, chantiers et futurs projets ne manquent pas et par ailleurs, notre volonté et notre courage sont toujours intacts.

Bonne année 2016.

Bonne lecture à tous.

François CHAUTARD,

Maire de SAINT JUST

web

SAMEDI 6 FEVRIER à partir de 20h

à la Salle des Fêtes

SOIREE « POTEE » animée

Organisée par Saint-Just MOTO LOISIRS

DIMANCHE 6 MARS

à la Salle des Fêtes

LOTO

Association des Parents d'Elèves

+ D'INFO AU QUOTIDIEN
Sur le site de la Commune:
www.saintjust-63.fr

Voiries et exploitation forestière

Mode opératoire relatif à l'utilisation des voiries pour l'exploitation des bois sur l'arrondissement d'Ambert

L'utilisation des voiries – notamment communales – pour l'exploitation forestière conduit régulièrement à des situations d'incompréhension voire de conflit entre les communes et les responsables de chantiers forestiers.

Afin d'anticiper ces difficultés, le Parc Livradois-Forez, l'Association des communes forestières du Puy-de-Dôme et l'interprofession Auvergne Promobois ont conduit, dans le cadre de la charte forestière de l'arrondissement d'Ambert, une concertation impliquant des professionnels de l'exploitation forestière et des élus du territoire.

Celle-ci a abouti à la définition d'un mode opératoire favorisant l'échange d'informations entre les responsables de chantiers et les élus des communes, pour le bon déroulement des opérations d'exploitation forestière.

Divers documents sont mis à disposition des **donneurs d'ordre de chantiers** et des communes pour la bonne mise en œuvre du mode opératoire. Ils sont téléchargeables sur les sites internet des communautés de communes de l'arrondissement d'Ambert, du SIVOM d'Ambert, du Parc Livradois-Forez, de l'Association des communes forestières du Puy-de-Dôme et d'Auvergne Promobois.

N.B : selon le mode de mise en vente des bois, le donneur d'ordre du chantier peut être l'acheteur du bois (vente sur pied) ou bien le propriétaire forestier

Fonctionnement général du mode opératoire

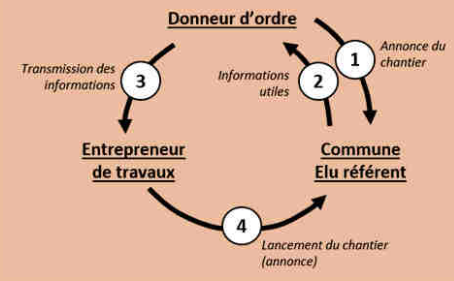

Si un état des lieux est demandé :

5. Etat des lieux initial signé par les deux parties
6. Réalisation du chantier de débardage
7. Etat des lieux final constatant l'absence de dégâts anormaux ou la remise en état effective des voiries.

Pour toute question relative au mode opératoire, vous pouvez contacter :

Guillaume DAVID, responsable de l'Association des Communes Forestières du Puy-de-Dôme. @: guillaume.david@communesforestieres.org
✧ 06 10 78 76 55 / 04 73 98 70 98

Vianney TAING, animateur de la charte forestière, PNR Livradois-Forez .
@: v.taing@parc-livradois-forez.org ✧ 04 73 95 57 57
Samuel RESCHE, chargé de mission ETF, Auvergne Promobois.
@: sresche.promobois@orange.fr ✧ 04 73 98 71 10

SORTIR

2ème Salon St Just en Art

Du 5 au 8 mai 2016

Retenez bien la date

ça grince !!

Vous êtes nombreux à nous faire part de vos problèmes récurrents de communications téléphoniques et d' Internet. De notre coté, nous faisons « remonter » ces dysfonctionnements à notre « opérateur historique » chargé comme chacun le sait de l'entretien des infrastructures. Il suffit de vous déplacer le long des routes de notre commune pour constater l'état de nos lignes et des poteaux qui sont sensés les supporter… Récemment, las de réclamer et de signaler des avaries sans qu'il ne soit procédé à aucune intervention, nous avons sollicité notre Député André CHASSAIGNE et notre Conseiller Départemental Michel SAUVADE et leur avons demandé d'intervenir, en espérant qu'ils auront un peu plus d'écoute.

De son côté, Orange déclare ne pas avoir eu connaissance de coupures de réseau ni de problèmes de ce type et rappelle que ses délais d'intervention pour le remplacement d'un poteau sont de 2 mois...

En attendant, les premières chutes de lignes ont été enregistrées lors de l'épisode neigeux de novembre 2013 et les réparations de fortune faites par nos administrés tiennent toujours. Plus grave encore, des ainés de notre commune possédant une téléalarme sont régulièrement privés de ce service plusieurs semaines d'affilé! Mais à part ça, tout va bien … Vivement la fibre… *(là, c'est une plaisanterie…)*

Vie locale

Drapeaux en berne pour le 11 novembre.

Au lendemain des attentats perpétrés à Paris, St Just se recueillait en souvenir des morts de la grande guerre, auxquels furent associés les 130 victimes de cette barbarie.

Danses et Karaoké avec le Comité des fêtes

C'était le 24 octobre pour la dernière animation de l'année organisée par le Comité des Fêtes. Salle remplie, encore une belle soirée, bravo à tous.

Repas des Ainés

Une bonne table, une ambiance sympathique et conviviale, une journée réussie, que du bonheur !

Noël à la bibliothèque de St Just

La Bibliothèque dépend maintenant de la Mairie avec une élue référente (Christine DESQUIBES). Cependant, le cap est toujours maintenu pour cette structure qui occupe une place non négligeable dans le périscolaire et l'animation de la commune.

Les vœux du Maire : l'occasion de faire un bilan

Comme ils s'y étaient engagés en début de mandat, le Maire et son équipe Municipale ont rendu compte de leurs actions et évoqué leurs projets devant les administrés, en présence du Président de la Co Com et du Conseiller Départemental.

Après un rapide tour d'horizon évoquant le contexte national, François CHAUTARD est intervenu sur les travaux réalisés en 2015, voirie des Paulzes et de Chomotte, aménagement extérieur du logement de Chassagnolles, travaux de récupération d'eaux fluviales à Combest, Chomotte et sur le chemin des Planches, mise aux norme des installations électriques à l'église, à l'école et à la salle des fêtes, mise aux normes des Points d'Apport Volontaires existants et la création de 2 points d'apport supplémentaires, l'un à Chassagnolles et l'autre devant la salle des fêtes, grâce à la Communauté de Communes. Il a ensuite évoqué les travaux en cours concernant l'enfouissement des réseaux dans le bourg et la sécurisation de la sortie de l'école. Enfin, il a évoqué les projets et notamment celui de la réfection de la toiture de l'église, un dossier délicat à monter et qui nécessitera des financements. François CHAUTARD remercia très chaleureusement son équipe pour le travail accompli et les différentes personnalités présentes. (vous pouvez retrouver l'intégralité de son discours sur le site Internet de la commune: www.saintjust-63.fr

Points d'apport volontaire

Grâce à la Communauté de Communes Livradois Portes d'Auvergne, 2 PAV supplémentaires ont été créés. Dans le même temps, les PAV existants ont été mis aux normes.

Enfouissement des réseaux et sécurisation de la sortie de l'école

D'important travaux sont actuellement en cours sur la chaussée du bourg et se poursuivront dans le 1er trimestre de l'année. Ils concernent l'enfouissement des réseaux et la sécurisation de la sortie de l'école. Ils constituent la dernière étape avant ceux tant attendu de la continuation de la traversée du bourg...

Travaux de voirie

Des travaux de voiries ont été réalisés aux Paulzes et à Chomotte pour un montant de 30 000 €. Enfin, la piste Forestière Issartier / Plagne, les travaux avancent également. Elle est actuellement, fermée à la circulation mais le terrassement est fini et il sera procédé à l'empierrement au printemps.

Projets en attente

La réfection du toit de l'église est devenue notre priorité. Ce chantier important lié à la vétusté de l'édifice et à l'apparition récente d'un champignon dévastateur doit être entrepris sans trop tarder, les dossiers de financement sont en cours. **La traversée du bourg**, chantier réalisé au 3/4 il y a une dizaine d'année, doit être reprise, cela s'impose dans la continuité des travaux actuels d'enfouissement et de la sortie de l'école.

Le Petit journal de SAINT JUST *Directeur de la publication:* ***François CHAUTARD****, Conception, réalisation maquette et rédaction:* ***Jean-Marie HERNANDEZ*** *Impression:* ***Communauté de Communes Livradois Porte d'Auvergne***

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Avec la Communauté de Communes Livradois Porte d'Auvergne :

1ère Formule:
Plat du jour (viande et légumes):
6,10€
2ème Formule:
Entrée + Plat du jour:
7,60€
3ème Formule:
Entrée + Plat du jour + fromage et/ou dessert:
8,60€

LIVRAISON:
lundi (repas de lundi et mardi)
Mercredi (repas de mercredi et jeudi)
Vendredi (repas de vendredi, samedi, dimanche)

Avec le SIVOM de Viverols:

Une entrée ,un plat chaud et un dessert ***servi entre 11h30 et 12h30 du lundi au samedi :***
8.40€

Selon votre situation vous pouvez peut être bénéficier d'aides. Renseignements auprès du C.L.I.C d'AMBERT au 04.73.82.96.67 pour étude de vos droits éventuels.

Pour tout renseignement rendez-vous dans votre mairie ou contactez la communauté de communes au 04 73 82 26 37. ou le SIVOM de VIVEROLS au 04 73 95 99 06

Numéros d'urgence:

- SAMU: **15**
- POMPIERS: **18**
- GENDARMERIE: **17**

Associations

Associations des Parents d'élèves. *Présidente: Sabine BEST*

Club du 3ème âge. *Présidente: Jeanne FERRY*

Club de lecture. *Elue Référente: M. Christine DESQUIBES*

Club « St JUST Moto Loisirs ». *Président: Christophe BEST*

Société de chasse. *Président: Gilles DESQUIBES*

Comité des Fêtes. *Présidente: Sylviane BEST*

INFOS PRATIQUES

Ouverture de la Mairie:

Lundi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Mercredi de 14h à 17h.

Tel: 04 73 95 64 05

Courriel: mairie.stjust@gmail.com

Bibliothèque:

1er étage du bâtiment de l'école

Tous les samedis de 14h30 à 16h

Communauté de communes Livradois Porte d'Auvergne:

Tel: 04 73 82 26 37
Ouvert du lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
Le samedi de 8h à 11h
au secrétariat de la Mairie de Marsac.

Courriel: secretariat@cc-livradois.fr

Syndicat des eaux (SIAEP)
Tel: 04 73 95 12 96

Déchetteries

(Le dépôt sauvage d'ordures est passible d'une amende.)

Ambert : Tel : 04 73 82 37 17

Arlanc : Tel : 04 73 95 17 22

Viverols : Tel: 04 73 95 34 58

Service d'aides ménagères

SIVOM de Viverols
Tel: 04 73 95 99 06

Renseignements SNCF
Tel: 3635

Guichet SNCF d'Ambert
Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 16h30

BUS DES MONTAGNES

Possibilité pour les habitants du canton de se rendre à Viverols chaque mardi (sauf jours fériés). Il faut ***s'inscrire en téléphonant le lundi de 13h30 à 17h au 04 73 95 99 06***

Réseau Transdôme
Lignes 14 : Ambert - Viverols - St-Anthème

Transporteur: KEOLIS LOISIRS ET VOYAGES AMBERT

Tel: 04 73 82 18 04